



AVIS DE VIGILANCE

AF-03

VOL DANS LES VÉHICULES



AVANT DE QUITTER VOTRE VÉHICULE POUR QUELQUES MINUTES, ASSUREZ-VOUS :

- de bien fermer les fenêtres et de verrouiller toutes les portières,
- de ne laisser aucun objet apparent dans l'habitacle.

SI VOTRE VÉHICULE DOIT RESTER SUR LA VOIE PUBLIQUE LA NUIT :

- stationnez-le dans un lieu passager et éclairé,
- enclenchez une vitesse, bloquez le volant, tournez les roues vers le trottoir,
- posez un antivol mécanique de qualité bloquant le volant ou les roues,
- retirez tous les objets présents (sac, argent, ordinateur, téléphone, etc.),
- laissez votre boîte à gants ouverte et retirez le cache-bagages.

*Vous êtes témoin d'un vol ou d'une dégradation,
appelez immédiatement la gendarmerie au 17.*



Soyez acteur de votre propre sécurité

Le 17, un acte réflexe et un geste citoyen.

GROUPEMENT DE GENDARMERIE DEPARTEMENTALE DES DEUX-SEVRES
RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK: [gendarmerie.deux.sevres](https://www.facebook.com/gendarmerie.deux.sevres)